

Les enfants de Jacques I^{er}

Après la phase d'ascension due à l'arrivée des chevaliers de Tourzel à Allègre, et la construction du nouveau château entouré de deux enceintes fortifiées, comme passant du Moyen Âge à la Renaissance, voici le début d'un basculement vers des temps troublés.

Aux Guerres de Cent-Ans vont succéder les Guerres Civiles et de Religion.

Arrivé seul de sa génération à Allègre, Morinot y avait les coudées franches et tournait ses appétits vers l'extérieur. Les générations suivantes vont amener frères, sœurs et cousins à s'entre déchirer. C'est l'exact reflet de la situation du Royaume.

Les enfants de Jacques sont dans ce temps de transition, tout en continuant l'ascension dans la société féodale de l'époque.

Les enfants de Jacques de Tourzel et de Gabrielle de Lastic :

On se rappellera que Jacques épousa d'abord Gabrielle de Lastic, en 1454 (morte avant 1472).



Ecu de la maison de Lastic.



Le château de la maison de Lastic à Parentignat.

D'où :

YvesII

Aîné des fils de Jacques, il lui succédera comme baron d'Allègre. Nous le retrouverons au chapitre suivant.

FRANCOIS D'ALEGRE, baron de Vitteaux.

Il est le premier cadet d'Yves II, fils de Jacques de Tourzel dit d'Alegre, baron d'Allègre, et de Gabrielle de Lastic dame de St Diéry.

Il portait les titres de comte de Joigny, baron de Vitteaux, seigneur de Précý « hérité » de Pierre de Tourzel, de Crespy et d'Athies près Péronne (non loin d'Azincourt où mourut Pierre de Tourzel d'Allègre le 25 octobre 1415), vicomte d'Arques, de Beaumont le Royer, capitaine de Montargis.

Plusieurs fois envoyé en missions diplomatiques ou militaires, le baron de Vitteaux reçut la charge de grand maître enquêteur et réformateur général des Eaux et Forêts de France dès septembre 1513 à la mort de Jean du Puy.

François 1^{er} le confirme dans cette charge le 10 janvier 1515.

BMA p 39.

Il épouse Jeanne Malet de Gravelle en premier mariage, puis en second mariage, **Charlotte de Châlons**, comtesse de Joigny et dame de Vitteaux qui était veuve d'Adrien de Saint-Maur. Il tient de ces deux épouses une partie de ses fiefs, Charlotte de Châlons apportant Vitteaux aux Tourzel.

Deux filles naquirent de cette seconde union.

François sera choisi pour conserver et gouverner avec son frère Yves II le royaume de Naples récemment conquis, lorsque Charles VIII s'en retourne en France.

BMA p 42.



Vitteaux

Testament de messire François d'Alègre,

Testament de « haut et puissant seigneur messire François d'Alègre, chevalier, comte de Joigny, baron de Viteaulx, seigneur de Prècy, conseiller, chambellan ordinaire du Roi, grand maître enquesteur et général réformateur des eaux et forêts du royaume de France.

Fait au château de Prècy, par devant Antoine de Chénac, écuyer, prévost et garde des sceaux de Prècy, et Jacques Poussière licencié en loix et en décrets, bailly dud. Prècy et garde du scel aux contrats de la chastellenie dudit lieu de Prècy ».

Après s'être recommandé à Dieu notre créateur, à Notre Dame, à saint Michel l'ange et à tous les saints, le testateur « veut que ses dettes soient payées et ses méfaits, s'il y en a, soient amendés et luy estant en bonne mémoire ».

« Il veut que messire Reynauld de Langhac, chevalier, baron et seigneur dudit lieu et ... son neveu, soit exécuteur de son testament et tuteur et curateur de ses enfants. Il a voulu élire pour assister le sgr de Langhac comme exécuteur du présent testament, le seigneur de Chazeron. Il les charge de régler ses funérailles et le lieu de son inhumation.

« Item donne et lègue à François, son fils bastard, en pur don, la somme de 4 000 escus au soleil.

Charge ledit seigneur de Langhac de faire ce qu'il jugera à propos quant à la récompense à donner à ses serviteurs, en l'acquit et décharge de l'estat de sa conscience, en faisant le signe de la croix.

« Item veult et ordonne que les paroles commencées en pourparlers du mariage d'entre le fils aîné de Monsr de Tournon et de damoiselle Anaÿs d'Alègre sa fille sortent à effet et a déclaré le présent testateur que s'il pouvait estre il le traiteroit volontiers.

« Fait et scellé audit Prècy en présence de messire Jehan de Langhac, chevalier, conseiller du Roi et mestre des requêtes ordinaires de son hôtel, messire Guillaume de Langhac abbé de saint Guidens et prieur de Verdellot, messire Pierre Ragousseau, messire Guillaume Chapillon, messire Jehan Petit dit Gassot, prêtres, Pierre ..., Claude de Moyencourt, escuyer, Jehan d'Aspremont, Nicolas Mahé, Loys (?) Arvirol, Jehan de Selves, Mathurin Bellot, et autres témoins.

Le 1^{er} juillet 1525. »

Signé : Fourcault, avec paraphe,

Vertus, avec paraphe.

Parchemin en placard, de la collection d'autographes de Mr François Boyer, à Volvic, Puy de Dôme.

Cette pièce est produite dans CVSA, p. 83 et suivantes : « Pièce A ».

Elle est accompagnée de 10 notes en bas de page.

Emmanuel Grellet ajoute en dernière note (p. 85) :

« Cette pièce nous a paru curieuse à reproduire. Elle marque les préoccupations religieuses, familiales, sociales aussi, que pouvait avoir, devant la mort, un grand seigneur du temps de François 1^{er}.

« L'autorité paternelle était tellement hors de conteste dans la famille qu'un père ne craignait pas de donner au projet de mariage de sa fille la consécration de ses volontés dernières.

« Le christianisme avait assez d'empire sur les moeurs pour obliger à des réparations publiques, et c'est sous cet angle qu'il convient d'aborder la question si controversée des bâtards, alors que la reconnaissance de la paternité soulève, de nos jours (fin du XIX^e à s) d'insolubles problèmes.

« Quant aux serviteurs, ils faisaient partie intégrante de la maison et, par serviteurs, il ne faut pas seulement entendre les domestiques (chambrières, laquais, cuisiniers, palefreniers, jardiniers), mais souvent le personnel de l'entourage (dames de la suite, chapelain, écuyers, secrétaires, praticiens).

Antoine baron de Meilhaud

Il est le deuxième cadet d'Yves II, après François. Il sera baron de Meilhaud, belle place traditionnellement attribuée aux cadets dans le patrimoine des Tourzel, non loin d'Orcival, dans le Puy de Dôme actuel.

Au XVIII^e s Meilhaud sera préféré à Allègre pour son sol plus plat, son climat moins vif et son moindre éloignement de Versailles.



Meilhaud

Anne

Elle est dite née vers 1435 et morte en novembre 1496. Aînée des filles de Jacques de Tourzel et de Gabrielle de Lastic, elle épousera Tristan de Langeac en 1474. On donne aussi Anne de Lastic mariée avec Léonard Durgel de Saint-Priest (vers 1390-1471), baron de Saint-Chamond.

Marie

Cadette des filles de Jacques de Tourzel et de Gabrielle de Lastic, elle sera la première épouse d'Antoine II de Saint-Nectaire. Nouvelle alliance avec cette famille en faveur de laquelle testa Armand IV dernier baron d'Allègre de la famille originelle des d'Alegre.

En second mariage, Jacques de Tourzel épouse Isabeau de Foix.

Isabeau de Foix avait précédemment été épouse de Jacques de Nictares.

D'où :

Morinot II

Aîné des fils de ce second mariage, et portant le prénom de son ancêtre, il n'en est pas moins précédé par François et Antoine nés de la précédente alliance. Il hérite en 1518 des biens de sa mère Isabeau de Foix, sous la curatelle de Germain de Foix, baron de Mardogne. Il meurt sans enfant.

Françoise

Elle sera la dernière fille connue de Jacques. Elle naît de l'alliance de Jacques et d'Isabeau de Foix. Elle fera trois mariages. 1 : Charles de La Pérouse, dit de Lopiak ; 2 : Pierre de Rohanne (Roanne). 3 : François Guérin seigneur des Herbiers, qu'elle épouse en 1535.

Bâtard d'Alegre.

On attribue à Jacques la paternité de cet archer de la compagnie du « Bâtard de Bourbon », cité en 1492.



Vues du château de Saint-Diéry.